

CAF : subventions du 1^{er} tiers de l'année 2017

Bienne, le 31 mai 2017

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) s'est prononcé sur un total de 46 dossiers de subventions culturelles pendant les quatre premiers mois de 2017. Il a recommandé au canton de Berne de libérer une somme globale de 184'880 francs pour ces divers projets.

Prélevés sur le Fonds cantonal pour l'encouragement des activités culturelles (FEAC), ces montants comprenaient une aide de 15'000 francs à un concert de chanson française au Théâtre Palace et une contribution de 10'000 francs à la 40^e édition du Festival du Jura, s'ajoutant aux 25'000 francs versés par le Conseil du Jura bernois (CJB). Autre exemple de soutien conjoint entre le CJB et le canton sur préavis du CAF : une subvention annuelle de 8'000 francs (dont 4'000 avec l'appui du CAF) a été accordée au Dictionnaire du Jura (www.diju.ch), qui publie des notices bibliographiques et informatives pour le Jura, le Jura bernois et Bienne.

Négociations avec le canton

Grâce au soutien du CAF, le canton peut libérer dans de tels cas des montants supérieurs à ce que versent les communes concernées, dans le respect de la loi et sur la base de critères spécifiques à l'espace bilingue. Dans le cas du concert de chanson française de Federico Leonardi et du chanteur français Romain Didier au Théâtre Palace, le CAF proposait même un montant de 20'000 francs. Avec 15'000 francs, il n'a été que partiellement suivi par l'Office de la culture, qui est tout de même allé bien au-delà de la participation de la Ville de Bienne.

Ces décisions font l'objet de négociations entre le CAF et le canton, en lien avec la mise en place depuis quelques mois d'un « préavis déterminant » pour le CAF. Ce dernier base son action sur la loi, qui vise à renforcer le canton comme espace culturel bilingue. Il se base aussi sur le constat que Bienne, ville bilingue, doit subventionner une vie culturelle en deux langues, avec des moyens limités ; un soutien accru du canton est nécessaire.

Puts Marie : collaborations avec la France et le Jura bernois

Les montants préavisés par le CAF durant ce premier tiers de l'année comprenaient aussi une subvention cantonale de 7'500 francs aux Journées philosophiques 2017 (prévues en novembre) et de 15'000 francs à l'édition 2017 du Parcours culturel, projet de compréhension mutuelle et d'échanges entre les cultures de Suisse et de la migration.

Le CAF a aussi obtenu un soutien légèrement accru, à hauteur de 8'000 francs, pour la production d'un album du groupe biennois Puts Marie. S'agissant d'un requérant germanophone, le CAF n'intervient que rarement. Il l'a fait dans ce cas, en tenant compte de collaborations entre les Puts Marie et des acteurs culturels du Jura bernois et de France. Le CAF estime que son rôle est de favoriser les collaborations culturelles biennoises avec la francophonie et en particulier avec le Jura bernois. Quand des acteurs culturels germanophones font de telles démarches, ils contribuent au bilinguisme de Bienne et aux échanges entre les cultures et peuvent bénéficier de l'appui du CAF.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

La présidente :

Pierrette BERGER-HIRSCHI

Le secrétaire général :

David GAFFINO

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 031 633 75 55 ou 079 957 20 57*